

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision Question écrite n° 121158

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'impact de la télévision sur les enfants. D'après une étude scientifique récemment parue dans le « Biologist », le petit écran présente pour les enfants un risque supérieur à celui généralement admis, car il augmente les probabilités de souffrir de déficience visuelle, d'obésité, d'autisme ou de connaître une puberté prématurée. La télévision freine la production de la mélatonine, ou hormone du sommeil, qui régule les rythmes biologiques. Celle-ci affecte le cycle du sommeil, le système immunitaire, et le début de la puberté. L'étude montre également que la probabilité de développer la maladie d'Alzheimer augmente avec chaque heure supplémentaire passée devant la télévision par les vingt-soixante ans, favorise le diabète et entraîne l'insomnie. Cette étude enjoint donc à réduire drastiquement la consommation de télévision chez les enfants. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Jean-Marc Roubaud

Circonscription: Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121158

Rubrique : Audiovisuel et communication **Ministère interrogé :** santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3082